



Commission économique pour l'Europe**Groupe de travail sur le vieillissement****Douzième réunion**

Genève, 18 et 19 novembre 2019

Travaux du Bureau**Rapport sur la onzième réunion du Bureau
du Groupe de travail sur le vieillissement****I. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour**

1. Le Bureau s'est réuni les 6 et 7 mai 2019 à Lisbonne (Portugal), où il était accueilli par la Santa Casa de Misericórdia de Lisboa (Portugal). Les membres du Bureau des États membres ci-après ont participé à la réunion : Bélarus, France, Italie, Norvège, Portugal et Tchéquie. Les représentants d'Israël et de la Slovaquie, de même que le Directeur du Centre européen de recherche en politique sociale (Centre européen de Vienne), qui représente la communauté scientifique au sein du Bureau, n'ont pas pu assister à la réunion. M^{me} Gertraud Dayé, International Longevity Centre, représentait les organisations non gouvernementales (ONG). Deux autres représentants du pays hôte ont participé à la première séance plénière de la réunion.

2. M. Edmundo Martinho, Président du Groupe de travail sur le vieillissement et représentant du Portugal, a présidé la réunion. Il était assisté par la Vice-Présidente, M^{me} Aina Strand, représentante de la Norvège.

3. M. Edmundo Martinho a souhaité la bienvenue aux participants au nom du pays hôte. Le Bureau a adopté l'ordre du jour de la réunion sans y apporter de modification.

II. Introduction du pays hôte : discours liminaire et débats

4. M^{me} Ana Sofia Antunes, Secrétaire d'État en charge de l'inclusion des personnes handicapées, a souhaité la bienvenue aux membres du Bureau au nom de M. José António Vieira da Silva, Ministre du travail, de la solidarité et de la sécurité sociale (Portugal). Elle a souligné qu'il était important de mener des politiques efficaces pour traiter les problèmes liés au vieillissement de la population. Après avoir réduit les dépenses sociales en raison de la crise économique et financière, le Portugal a récemment rétabli les mesures de soutien, qui ont permis d'améliorer de façon tangible la situation de la population.

5. M. Fernando Martins, Président d'APRe!, association portugaise des pensionnés et retraités, a expliqué que son association, fondée il y a six ans à une époque où les effets de la crise économique étaient particulièrement durement ressentis par les personnes âgées, avait connu un développement rapide et dépassé les 10 000 adhérents en peu de temps. APRe! est une des rares organisations de la société civile qui représente les intérêts des personnes âgées au Portugal.



6. Le débat qui a suivi les discours liminaires a porté principalement sur les liens entre les programmes en faveur des personnes handicapées et les programmes en faveur des personnes âgées ainsi que sur les mesures prises récemment pour améliorer la situation des personnes âgées et traiter les difficultés liées au vieillissement de la population. La Secrétaire d'État a indiqué que l'État s'apprêtait à mettre en place une politique publique en faveur des personnes handicapées qui traiterait de façon spécifique la situation des plus âgées d'entre elles. L'accessibilité des espaces urbains est un sujet particulièrement sensible, surtout à Lisbonne, ville dont la topographie et les trottoirs traditionnels sont une source de difficultés pour toutes les personnes à mobilité réduite, ce qui complique considérablement leur accès à une vie autonome. S'il est vrai que depuis la crise économique, le Gouvernement portugais a pris des mesures importantes pour améliorer la situation des personnes âgées, de nombreux problèmes subsistent, comme c'est le cas ailleurs dans la région, tels que l'âgeisme, la maltraitance des personnes âgées, les soins informels et les possibilités d'emploi et d'éducation offertes aux personnes âgées. Une nouvelle loi sur les proches aidants et une stratégie nationale sur la démence figurent au nombre des mesures actuellement en cours d'élaboration.

III. Informations sur les principaux résultats de la rencontre de la Vice-Présidente du Groupe de travail sur le vieillissement avec les membres du Comité exécutif de la CEE : décision de la Commission de la CEE concernant le changement de nom et le mandat révisé du Groupe de travail sur le vieillissement

7. La Vice-Présidente a informé le Bureau de son rapport aux États membres de la CEE représentés à la 103^e réunion du Comité exécutif, tenue le 2 février 2019, et indiqué que le Comité exécutif avait approuvé le changement de nom et le mandat révisé du Groupe de travail sur le vieillissement. À la suite de l'approbation du changement de nom et du mandat révisé par le Comité exécutif, la Commission, à sa soixante-huitième session, tenue le 10 avril 2019, a décidé de changer le nom du Groupe de travail sur le vieillissement en « Groupe de travail permanent sur le vieillissement » et adopté son mandat révisé, lequel figure dans le document ECE/EX/2019/L.1.

8. Cette décision marque l'aboutissement de plus de deux années de négociations, au cours desquelles les États membres, sans parvenir à se mettre d'accord sur la transformation du Groupe de travail sur le vieillissement en un comité sectoriel, sont tout de même convenus d'un mandat continu et du changement de nom correspondant, lesquels conféreront au groupe une stabilité de plus longue haleine.

9. Les membres du Bureau ont observé que le mandat ainsi élargi allait au-delà de la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de sa Stratégie d'exécution et qu'il comprenait désormais la création de synergies avec le suivi régional/national de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et d'autres cadres internationaux relatifs à la population tels que la CIPD au-delà de 2014 et la Stratégie mondiale de l'OMS sur le vieillissement et la santé. Il a été suggéré que le Groupe de travail sur le vieillissement pourrait se tenir informé des actions pertinentes menées par l'OMS, le BIT et d'autres organisations et nouer des liens avec les personnalités et les représentants de pays qui suivent ces actions au niveau national et international, de façon à ce que les problématiques du vieillissement figurent durablement parmi les grandes priorités.

10. Il a été rappelé aux membres du Bureau que la transformation en groupe de travail permanent ne nécessitait pas de ressources supplémentaires. Les États membres peuvent appuyer les activités du groupe en versant des contributions au Fonds pour le vieillissement de la CEE. Le Portugal s'est engagé à verser de telles contributions en plus des sommes déjà affectées à l'élaboration des lignes directrices relatives à l'intégration du vieillissement qui ont été proposées. Les membres du Bureau ont également été informés qu'ils pouvaient appuyer les travaux du groupe en accueillant une des réunions annuelles ou un des séminaires au cours de la période de rénovation du Palais des Nations, à partir de 2020, au cours de laquelle il serait difficile de réserver des salles de réunion.

IV. Note d'orientation relative aux lignes directrices sur l'intégration du vieillissement

11. Le Président a informé les membres du Bureau des progrès accomplis dans l'élaboration d'une note d'orientation relative aux lignes directrices sur l'intégration du vieillissement qui ont été proposées. Le laboratoire de recherche portugais Colabor (laboratoire collaboratif pour le travail, l'emploi et la protection sociale) a été chargé de recruter un chercheur à temps complet pour appuyer cette activité. Des experts de différents domaines devaient être recrutés pour apporter leurs compétences dans les grands domaines couverts par les lignes directrices (logement, transports, etc.).

12. S'appuyant sur la définition et les principaux éléments de l'intégration du vieillissement énoncés dans la première note d'orientation consacrée à cette question, le secrétariat a présenté une proposition consistant à faire en sorte que les lignes directrices s'articulent autour de 10 modules dont chacun serait consacré à un des principaux aspects de l'intégration (collecte et analyse de données ; sensibilisation, plaidoyer et éducation ; participation des parties prenantes ; élaboration d'un cadre stratégique ; création de mécanismes de coordination, examen des lois, politiques et programmes nouveaux et existants ; et surveillance et évaluation des performances.

13. Les membres du Bureau ont avancé plusieurs idées à retenir dans la perspective de l'élaboration des lignes directrices, soulignant, en particulier, l'importance des principales transitions entre les différents stades de la vie, lesquelles sont le plus souvent très délimitées dans les politiques puisque les différentes périodes (l'enfance, l'âge de la vie active ou la retraite) sont généralement traitées de façon cloisonnée. Un autre aspect abordé a été l'importance qu'il y avait à reconnaître sans ambiguïté la problématique du vieillissement de la population et des personnes âgées, sans dissimuler les difficultés derrière une conception trop globale et trop large qui couvrirait l'ensemble des générations. Il convient de traiter aussi bien les phénomènes généraux liés à l'adaptation de tout une société au vieillissement de la population et à la durabilité que les éléments plus spécifiques de la situation des personnes âgées. Les participants ont estimé qu'il importait d'illustrer ces grands principes par des exemples de bonnes pratiques. De très nombreux exemples concrets de l'intégration de la problématique hommes-femmes pouvaient être consultés.

14. Le Bureau a été informé de la composition de l'Équipe spéciale de l'intégration du vieillissement, pour laquelle les membres du Groupe de travail avaient volontairement fait acte de candidature à la suite de la onzième réunion du Groupe de travail. L'Équipe spéciale est constituée des représentants de 10 États membres (Allemagne, Autriche, Bélarus, Canada, Espagne, Irlande, Italie, Portugal, République de Moldova et Tchéquie) et de trois ONG (Ardgar Kazakhstan, ILC Canada, Turbota pro litnih v Ukraini).

15. Il a été décidé qu'une fois qu'elle aurait approuvé la note d'orientation et les principaux éléments à prendre en compte, l'Équipe spéciale communiquerait l'expérience des pays qui la composent s'agissant des principaux aspects de l'intégration du vieillissement, expérience qui serait présentée au Groupe de travail sur le vieillissement à sa réunion de novembre. L'équipe scientifique constituée par le Portugal élaborerait les principaux messages et arguments destinés à étayer l'intégration du vieillissement en fonction de chaque domaine d'action, le but étant d'appuyer la sensibilisation et l'appropriation commune par les différents organismes publiques.

16. Le Bureau a décidé que l'Équipe spéciale devrait tenir une première réunion au mois de juin.

V. Préparatifs d'un séminaire devant se tenir immédiatement après la douzième Réunion du Groupe de travail sur le vieillissement : thème, note d'orientation, contributeurs

17. Les membres du Bureau ont été invités à examiner et adopter le thème du deuxième séminaire sur le vieillissement, prévu pour le 20 novembre 2019. Le secrétariat a proposé comme thème « Les proches aidants des personnes atteintes de démence », étant donné que

la question des proches aidants était arrivée en deuxième position des votes lors de la consultation organisée en 2018 pour permettre aux membres du Groupe de travail sur le vieillissement de se prononcer sur les thèmes des futurs séminaires. La note d'orientation n° 22, qui sera consacrée aux difficiles rôles des proches aidants, sera publiée avant le séminaire et constituera un document de fond utile à l'appui des discussions, parallèlement aux nombreux exemples de politiques soumis dans le cadre de sa préparation. L'accent ainsi mis sur les personnes atteintes de démence permettra de centrer les discussions sur une catégorie de proches aidants aux prises à des difficultés spécifiques et de passer en revue les mesures d'appui prises en ce domaine par les États membres.

18. Les membres du Bureau ont examiné et approuvé le contenu général proposé pour le séminaire. Les remarques liminaires devront, comme l'a proposé le Portugal, appeler l'attention sur les responsabilités respectives des pouvoirs publics et des familles, des soignants formels et des proches aidants. La première session sera consacrée à la prévalence de la démence dans la région de la CEE, aux tendances observées en la matière et aux initiatives internationales telles que le plan mondial d'action de santé publique contre la démence (OMS). La deuxième session aura pour thématique les difficultés rencontrées par les proches aidants. La troisième session offrira aux États membres la possibilité d'échanger sur les mesures et pratiques qu'ils ont mises en place dans les domaines suivants : les besoins d'information, d'appui par les pairs et de soutien psychologique ; l'intégration des soignants formels et des proches aidants ; les moyens de concilier travail et assistance à un proche, l'équilibre entre activité professionnelle, assistance à un proche et vie privée, le droit au répit ; et les répercussions financières pour les familles des proches aidants et la protection sociale des proches aidants.

19. Les membres du Bureau ont par ailleurs été informés que le centre national de liaison pour la Suisse avait eu l'amabilité d'organiser une conférence avec la Professeure Barbara Lucas, de l'Université de Genève, qui dirige actuellement un projet de recherche consacré aux politiques, aux pratiques et aux questions éthiques relatives au diagnostic de la démence, du traitement à la prise en charge dans les différents cantons suisses. Cette conférence pourrait s'accompagner, si possible, dans l'après-midi, d'une visite à Genève qui pourrait offrir aux membres du Groupe de travail sur le vieillissement la possibilité d'en apprendre davantage sur les services proposés aux proches aidants en Suisse.

20. Le Bureau a décidé que le séminaire sur le vieillissement de 2019 aurait pour thème « Les soins informels pour les personnes atteintes de démence ».

VI. Progrès de la mise en œuvre du programme de travail du Groupe de travail sur le vieillissement pour 2019

A. Projet de feuille de route pour le Bélarus

21. Le secrétariat et le représentant du Bélarus ont rendu compte au Bureau de deux missions sur le terrain effectuées dans ce pays en décembre 2018 et avril 2019, au cours desquelles des discussions ont été menées avec des représentants de l'État et de divers groupes d'acteurs afin de faciliter les préparatifs de la feuille de route pour l'intégration du vieillissement. Un consultant a réalisé une étude de la presse écrite, des médias en ligne et des contenus audiovisuels d'information afin de comprendre comment les personnes âgées y étaient représentées. Les résultats de cette étude ont complété l'étude documentaire que le secrétariat avait réalisée. Les recommandations figurant dans la feuille de route étayeront la stratégie nationale sur le vieillissement actuellement en cours de préparation, dont le lancement est prévu pour octobre 2019. La feuille de route elle-même doit être lancée d'ici à septembre 2019.

22. Le représentant du Bélarus a remercié la CEE pour son appui, lequel a mis en lumière l'utilité des conseils d'experts dans la préparation de la stratégie nationale. Le secrétariat a remercié le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) pour son aide tant pratique que financière dans l'organisation des missions sur le terrain et il a salué l'excellence des relations de travail.

B. Rapport d'information sur les autres éléments de programme

1. Indice du vieillissement actif et réunion des parties prenantes en juin 2019

23. Les membres du Bureau ont été informés des activités en cours dans le cadre du projet relatif à l'indice du vieillissement actif, en particulier des nouveaux travaux de recherche et des événements à venir, parmi lesquels il convient de relever la réunion des parties prenantes du 17 juin, qui aura lieu à Bruxelles et à laquelle tous les membres du Groupe de travail sur le vieillissement ont été conviés. L'utilisation de l'indice du vieillissement actif pour élaborer et suivre les politiques nationales, infranationales et locales tend à se développer, aussi bien au sein de l'UE qu'à l'extérieur. L'on peut citer, entre autres exemples récents, le deuxième cycle de calcul de l'indice du vieillissement actif en République de Moldova, les études pilotes en cours ou prévues au niveau infranational en Roumanie et en Espagne et le nouveau cycle de calcul de l'indice prévu en Norvège et peut-être aussi en Azerbaïdjan (comme suite à la demande adressée par le bureau du FNUAP dans ce pays).

24. La troisième phase du projet relatif à l'indice du vieillissement actif prendra fin le 31 août 2019. La Commission européenne disposera très probablement de toutes les capacités requises pour héberger l'outil de visualisation de l'indice actuellement en phase de développement. Répondant à une question du Bureau concernant les financements qui seraient nécessaires pour administrer et actualiser l'indice après achèvement du projet, le secrétariat a fait savoir qu'il faudrait au moins prévoir de financer le recrutement d'un assistant à temps partiel ou d'un consultant chargé d'actualiser les calculs, particulièrement à l'approche du prochain examen du Plan d'action de Madrid sur le vieillissement, qui devrait de préférence s'appuyer sur les indicateurs constitutifs de l'indice. Le Bureau a été informé que certains pays extérieurs à l'UE s'étaient déclarés intéressés à l'idée de travailler sur l'indice du vieillissement actif, mais que les moyens financiers nécessaires à cet effet faisaient défaut.

2. Programme sur les générations et le genre

25. Le secrétariat a fait le point sur le Programme sur les générations et le genre. Quinze pays environ prévoient, entre 2020 et 2022, de collecter des données dans ce contexte, ce qui rendra les études comparatives plus pertinentes avec le temps. La Lettonie et le Kazakhstan ont achevé le lancement de l'enquête en 2019 et les préparatifs sont en cours en République de Moldova. Lorsque des données auront été recueillies au cours d'une même période dans un plus grand nombre de pays, les comparaisons internationales dans le cadre du Programme sur les générations et le genre seront encore plus pertinentes.

3. Note d'orientation n° 22 sur les proches aidants

26. Le projet de note d'orientation n° 22 a été présentée au Bureau par son équipe d'auteurs, du Centre européen de recherche en politique sociale (Centre européen de Vienne), constituée de personnes qui s'étaient portées volontaires pour ce travail.

27. Les membres du Bureau ont fait un certain nombre de commentaires. Le Bureau a décidé de conserver le titre proposé, à savoir « Les difficiles rôles des proches aidants ». Les commentaires écrits devaient être soumis le vendredi 17 mai au plus tard. Une nouvelle version révisée de la note d'orientation sera distribuée au Bureau avant l'établissement de la version définitive, prévue d'ici l'été de manière à ce que la note d'orientation puisse être publiée en version papier longtemps avant la réunion du Groupe de travail et le séminaire de novembre.

VII. Activités de communication relatives aux travaux du Groupe de travail sur le vieillissement, projets pour le 1^{er} octobre : célébration de la Journée internationale des personnes âgées

28. Le secrétariat a présenté un bref aperçu des activités de communication et le Bureau a débattu des activités qui pourraient être entreprises pour célébrer la Journée internationale des personnes âgées, le 1^{er} octobre 2019. Il n'existe à l'heure actuelle aucun projet concret. À l'échelle internationale, le thème provisoire est « Le voyage vers l'égalité d'âge ». Lors de

la réunion interinstitutions sur le vieillissement tenue à Genève en mars 2019, il a été proposé que le BIT, dont on célèbre le centième anniversaire cette année, organise la célébration sur le thème des travailleurs âgés. La note d'orientation n° 21 consacrée à la lutte contre l'âgisme dans le monde du travail pourrait faciliter la tenue d'un événement sur ce thème.

VIII. Représentation du Groupe de travail sur le vieillissement au Forum régional pour le développement durable les 21 et 22 mars et au Forum politique de haut niveau pour le développement durable en juillet

29. Le représentant de la France a rendu compte de la participation de membres du Groupe de travail (Allemagne, Autriche et France) à la table ronde consacrée à l'objectif 4 « apprendre sans limites » organisée durant le Forum régional pour le développement durable dans la région de la CEE. On ne sait pas encore si des membres du Groupe de travail participeront au Forum politique de haut niveau pour le développement durable à New York.

IX. Clôture de la première journée

30. Le Président a résumé les débats et les décisions prises à l'issue de la première journée de la réunion.

X. Informations sur les résultats de réunions présentant un intérêt pour la question du vieillissement de la population

A. Cinquante-septième session de la Commission du développement social

31. Le secrétariat a rendu compte de la cinquante-septième session de la Commission du développement social, qui avait pour thème la lutte contre les inégalités et pour l'inclusion sociale par des politiques portant sur la fiscalité, les salaires et la protection sociale et qui a adopté le projet de résolution pertinent. Ce texte couvrait plusieurs aspects de la protection sociale des personnes âgées. La table ronde sur les « Questions nouvelles : réduire les inégalités en donnant des moyens d'agir aux personnes touchées par des catastrophes naturelles ou anthropiques : tenir compte des conséquences particulières qu'ont ces catastrophes pour les personnes handicapées, les personnes âgées et les jeunes » s'est penché sur certains aspects spécifiques liés au vieillissement et à la population âgée. Conformément au programme provisoire de la cinquante-huitième session de la Commission du développement social, la question du suivi de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement sera inscrite à l'ordre du jour.

B. Cinquante-deuxième session de la Commission de la population et du développement

32. Le secrétariat a rendu compte de la rencontre de haut niveau au cours de laquelle les présidents des conférences régionales ont présenté les aspects régionaux spécifiques de la mise en œuvre du Programme d'action de la CIPD. Le Bélarus, représenté par son Vice-Ministre des affaires étrangères, s'est exprimé au nom de la région de la CEE. La rencontre de haut niveau, qui était organisée suivant un nouveau format interactif, a reçu un accueil très positif.

33. Faute d'avoir été en mesure de s'entendre sur une résolution depuis trois années, les États membres ont, cette année, négocié une déclaration qui a reçu un appui résolu du Canada, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et d'autres pays de la région de la CEE.

C. Dixième session du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement ; éléments du prochain rapport de l'Experte indépendante chargée de promouvoir l'exercice par les personnes âgées de tous les droits de l'homme

34. La Vice-Présidente (Norvège) et le représentant de la France ont rendu compte de la dixième session du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement. Deux domaines d'action prioritaires ont été examinés : éducation, formation, apprentissage tout au long de la vie et renforcement des capacités ; et protection sociale et sécurité sociale (y compris la protection sociale minimale).

35. Au cours de la dixième session, la Vice-Présidente a présenté le Groupe de travail de la CEE sur le vieillissement aux membres du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement. Le Bureau a souligné la nécessité de faire en sorte que les deux groupes de travail soient mieux informés de leurs activités respectives et proposé que les États membres participants aux sessions annuelles saisissent cette occasion pour faire connaître le Groupe de travail sur le vieillissement.

36. Les domaines thématiques de la onzième session du Groupe de travail à composition non limitée, qui aura lieu en 2020, seront les suivants : « Accès à la justice » et « droit au travail et accès au marché du travail ».

37. Le rapport thématique que l'Experte indépendante chargée de promouvoir l'exercice par les personnes âgées de tous les droits de l'homme présentera au Conseil des droits de l'homme en septembre 2019 sera consacré aux droits de l'homme des personnes âgées en situation d'urgence.

D. Autres grandes initiatives internationales

38. Le secrétariat a informé le Bureau des activités et initiatives relatives au vieillissement menées par les autres organisations internationales, sur la base des résultats de la réunion interinstitutions sur le vieillissement qui s'est tenue à Genève le 13 mars 2019, avec la participation de représentants du BIT, du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), du FNUAP, de l'OMS, du Comité des ONG sur le vieillissement et de la Banque mondiale afin de faire le point sur les activités en cours et les événements à venir concernant le vieillissement.

39. Les activités de l'OMS consacrées à la question du vieillissement portent principalement sur la mise en œuvre de la Stratégie mondiale de l'OMS sur le vieillissement et la santé (2016-2020), laquelle comprend les préparatifs d'une Décennie pour le vieillissement en bonne santé (2020-2030). Les nouvelles activités comprennent un projet consistant à collecter des données relatives au vieillissement en bonne santé pour 94 pays ainsi que des travaux concernant la dimension éthique des politiques pour un vieillissement en bonne santé.

40. Le BIT organisera en janvier 2020 une conférence sur l'évolution démographique du monde du travail, laquelle reposera sur le principe de la durée de la vie.

E. Propositions visant à faire en sorte que le Groupe de travail participe à diverses initiatives de la société civile et des milieux universitaires

41. Le représentant de la France a proposé d'établir une note d'orientation sur les femmes et le vieillissement en collaboration avec le Comité consultatif de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes de la Commission européenne, lequel prépare actuellement un avis relatif aux femmes âgées (sous la direction de l'Italie). En publiant une telle note d'orientation, le Groupe de travail pourrait apporter en temps voulu une contribution à la Réunion régionale d'examen de Beijing+25 (Genève, 29 et 30 octobre 2019), à travers l'évaluation des progrès accomplis dans l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes dans la région. Il a été décidé d'inviter le représentant de la France à préparer, en coopération

avec le secrétariat, le Président du Comité consultatif et la Commission européenne un appel visant à ce que de nouvelles possibilités de collaboration soient étudiées.

42. Le secrétariat du Comité technique 314 de l'ISO s'est mis en rapport avec le secrétariat du Groupe de travail dans le but de collaborer à l'élaboration de normes se rapportant à la question du vieillissement. Le Bureau a décidé que le secrétariat devait demander un complément d'information au sujet de cette initiative.

XI. Principaux éléments du programme de travail pour 2020 : notes d'orientation, séminaires et publications

43. Le secrétariat a exposé quelques idées concernant la note d'orientation à venir sur le vieillissement en milieu urbain. Il a été proposé au Bureau, qui a accepté, d'orienter le contenu de la note vers l'objectif de développement durable 11, qui est de faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables, en faisant spécifiquement référence aux cibles 11.1 (assurer l'accès de tous à un logement et à des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable), 11.2 (assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable) et 11.7 (assurer l'accès de tous à des espaces verts et des espaces publics sûrs). De plus, cette note d'orientation contribuera au domaine d'interaction « Villes intelligentes et durables à tout âge » défini par la CEE, lequel pourrait permettre de renforcer les liens avec les travaux de la CEE sur le transport et l'aménagement du territoire et sur les transports. Au cours du débat, le représentant de la Tchéquie a recommandé de traiter aussi les aspects relatifs à l'adaptation des villes aux effets des changements climatiques et à la façon dont les mesures mises en œuvre prennent en compte les besoins des personnes âgées.

44. Le Gouvernement kazakh a demandé à la CEE de préparer une feuille de route pour l'intégration du vieillissement, un travail qui devrait commencer durant la seconde moitié de 2019 ou en 2020.

45. Le thème du séminaire sur le vieillissement de 2020 n'a pas encore été choisi. Le secrétariat a proposé que soit examinée la question de l'intégration du vieillissement, car cela coïnciderait avec l'achèvement des nouvelles lignes directrices sur l'intégration du vieillissement et donnerait la possibilité de renforcer les capacités dans les domaines couverts.

XII. Initiatives des États membres, renforcement des capacités et événements

46. La représentante de la Norvège a brièvement rendu compte des progrès accomplis par son pays dans la mise en œuvre de sa stratégie multisectorielle pour une société adaptée aux besoins des personnes âgées, d'une réforme de la prise en charge à long terme et du projet de création d'un commissariat en 2020.

47. Le représentant de l'Italie a informé le Bureau du lancement par le Ministère de la famille italien d'un projet visant à mettre en place un comité national de coordination des politiques pour un vieillissement actif avec la participation d'organismes publics et d'acteurs nationaux, régionaux et locaux, dont le but est d'inciter à apprendre les uns des autres et d'intégrer le vieillissement actif, y compris à travers l'utilisation de l'indice du vieillissement actif. Le projet devrait contribuer à l'élaboration d'une approche ascendante en vue de l'établissement du prochain rapport sur la mise en œuvre par l'Italie de la stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement.

48. Le représentant de la Tchéquie a donné un aperçu de l'état d'avancement du projet de stratégie nationale sur le vieillissement approuvé par le ministère concerné, mais actuellement en suspens après que des commentaires ont été reçus lors des consultations interministérielles.

XIII. Projet d'ordre du jour de la douzième réunion du Groupe de travail sur le vieillissement (18 et 19 novembre 2019)

49. Le Bureau a examiné le projet d'ordre du jour de la douzième réunion du Groupe de travail sur le vieillissement. Le secrétariat a rappelé qu'il faudrait procéder à l'élection d'un nouveau Bureau en 2019. L'appel à nominations sera publié début septembre.

50. Il a été convenu qu'au titre du point 3 c) relatif au rapport du Bureau, du temps serait prévu pour débattre de la façon dont les États membres pouvaient améliorer la sensibilisation sur le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et sa stratégie régionale d'exécution en contribuant aux discussions de fond du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement, notamment aux discussions de groupe.

51. Le Bureau a décidé d'inviter le Professeur Liat Aylon (Israël) à donner une conférence sur l'âgisme au titre du point 4 de l'ordre du jour (« Initiatives internationales nouvelles et en cours dans le domaine du vieillissement et suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030 »).

52. Les membres du Bureau de l'Italie et de la Norvège se sont portés volontaires pour communiquer des informations concernant les mesures nationales au titre du point 5 (« Expériences des pays : aligner les mesures et stratégies relatives au vieillissement avec la Déclaration ministérielle de Lisbonne »).

53. Dans les retours d'expérience reçus après la dernière réunion du Groupe de travail, il a été proposé de consacrer moins de temps aux rapports sur les activités passées et davantage à la mise en commun des données d'expérience et à l'examen des activités conjointes nouvelles et prévues. Ces propositions seront prises en compte lors de l'établissement du calendrier de la douzième réunion.

53. Le secrétariat a indiqué que les préparatifs du prochain cycle d'examen et d'évaluation de la stratégie régionale d'exécution du Plan international de Madrid sur le vieillissement devrait commencer avec l'examen par le Groupe de travail sur le vieillissement des modalités du prochain examen, y compris les lignes directrices relatives à l'établissement des rapports par les États parties. Le Groupe de travail devrait également examiner la proposition présentée par l'Autriche à la dixième réunion du Bureau, laquelle vise à prendre en considération les progrès accomplis au cours des vingt années d'existence du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de sa Stratégie d'exécution au cours du prochain cycle d'examen.

XIV. Questions diverses

55. Le Bureau a examiné la proposition de l'Autriche visant à ce que le Groupe de travail organise à Genève, en juin, une rencontre en marge de la Commission des droits de l'homme et y participe. Malheureusement, ni le Président (Portugal) ni la Vice-Présidente (Norvège) ne seront en mesure de participer à un tel événement et à son organisation.

56. En novembre, l'Allemagne présentera au Palais des Nations l'exposition itinérante « What's old anyway ? », dont elle organisera le vernissage pendant la douzième réunion du Groupe de travail sur le vieillissement.

XV. Décisions, synthèse et clôture de la réunion

57. Le secrétariat a récapitulé les principaux éléments des débats et toutes les décisions et propositions d'action. Le Bureau a adopté les projets de décision.

58. La Vice-Présidente et le secrétariat ont remercié le représentant du pays hôte pour l'organisation de la réunion et pour son hospitalité. Le Président a clos la réunion.

59. La prochaine réunion du Bureau aura lieu à Genève le 18 novembre 2019 à 8 h 30. Le numéro de la salle sera communiqué ultérieurement.